

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 juillet 2015**

OBJET

**13 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LE
PROGRAMME VOIRIE 2015-2017**

N° 2015-07-13

NOMENCLATURE : 1/1/10

L'an deux mille quinze, le neuf juillet à dix-neuf heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le deux juillet 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la
présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 19

Votants : 28

Alain ROYER, Catherine CADOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES,
Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON,
Michel RINCE, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora
ROOKE, Emmanuel RENOUX, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 9

Gil RANNOU donne pouvoir à Alain ROYER
Elisa DRION donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER
Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Catherine CADOU
Thierry GICQUEL donne pouvoir à Mickaël MENDES
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET
Yvon LERAT donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX
Alain BLANCHARD donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Martine MOREL

Absent : 1

Catherine RENAUDEAU

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....19
ayant un pouvoir...9
votants.....28

Délibération

Rapporteur : Frédéric CHAPEAU

Une procédure d'appel d'offres adaptée, en application de l'article 28 du code des marchés publics, a été lancée et publiée le 6 mai 2015. La date limite de remise des offres était fixée au vendredi 29 mai 2015.

Le groupe de travail Marchés s'est réuni le mercredi 3 juin 2015 pour l'ouverture des plis. Le lot unique, a reçu 4 offres. Après vérification des documents administratifs et du montant des offres pour chaque lot, les dossiers ont été transmis au Maître d'œuvre pour analyse.

Le groupe de travail s'est réuni à nouveau le jeudi 18 juin 2015 pour le choix des entreprises et l'attribution des marchés, suite à l'analyse des dossiers remis au maître d'œuvre le 3 juin 2015.

Rappel : Estimation Maître d'œuvre, base avril 2015 : 1 201 471,98 € TTC.

Publié le 10/07/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150709-2015-07-09-DE13-
DE
Date de télétransmission : 10/07/2015
Date de réception préfecture : 10/07/2015

A l'issue de la procédure, le groupe de travail propose de retenir l'entreprise **LANDAIS ANDRE SAS**. Le montant du marché est de **875 896,82 € H.T.** soit **1 051 076,18 € T.T.C.**, répartis en une tranche ferme et trois tranches conditionnelles.

La répartition des tranches est la suivante :

- Tranche ferme (rue de la Mairie, rue de l'Alambic) : 407 441.17 € HT
- Tranche conditionnelle 1 (rue de Malandre) : 218 905.15 € HT
- Tranche conditionnelle 2 (rue du Petit Bois) : 122 875.50 € HT
- Tranche conditionnelle 3 (rue de la Levée des Dons) : 126 675.00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 28 Voix pour décide :

- **DE VALIDER** le choix de l'entreprise retenue ainsi que le montant total de **1 051 076,18 € T.T.C.** des travaux ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les marchés.

Pour extrait conforme,

Le 09 juillet 2015,

Le Maire,
Alain ROYER

